

# Journal Municipal

## SAINTE-ROSE-DE-WATFORD



Septembre 2010

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET? [www.sainterosedewatford.qc.ca](http://www.sainterosedewatford.qc.ca)

### POLITIQUE FAMILIALE

**N'oubliez pas de compléter le questionnaire inclus dans le Journal Municipal et de nous le retourner avant le 27 septembre tel qu'indiqué sur le questionnaire. 4 certificats-cadeaux à gagner.**



UNE RENCONTRE SERA ORGANISÉE AU MOIS D'OCTOBRE AVEC LES GENS DE 55 ANS ET PLUS NOUS AVONS BESOIN DE VOS IDÉES. UNE CONFIRMATION VOUS SERA ENVOYÉE DANS LE PROCHAIN JOURNAL.

MERCI! LE COMITÉ DE LA POLITIQUE FAMILIALE



**INTERNET HAUTE VITESSE : Notre projet s'est enfin réalisé**  
Un gros MERCI... aux personnes qui ont mené à terme ce beau projet. Si d'autres personnes veulent se brancher, vous pouvez toujours le faire à vos frais. Les commentaires reçus sont très positifs.

### Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER ...

C'est terminé. Nous avons récolté 2 400\$ pour notre projet de Centre multigénération. Une fois de plus MERCI à ceux qui l'ont complété. Nous allons maintenant pouvoir procéder à l'aménagement de notre local.



## Un mot de votre conseil municipal

### Compte rendu de la séance extraordinaire du 2 septembre 2010

- Adoption du *Règlement numéro 07-2010*, décrétant l'ouverture de la rue Carrier longeant l'édifice municipal.

### Compte rendu de la réunion régulière du 7 septembre 2010

- Acceptation de l'entente avec la MRC Robert-Cliche pour les services d'un préventionniste pour faire les inspections des immeubles à risque élevé et très élevé. Le coût annuel sera d'environ 1397\$.
- L'engagement de Monsieur Yvon Morin est adopté en remplacement de Madame Edna Vautour pour le congé maladie de celle-ci. Monsieur Morin est engagé aux mêmes conditions que Madame Vautour.
- La soumission de Claude Carrier Inc, la plus basse, au prix de 11.41\$ (onze dollars et quarante et un cent) la tonne pour le projet du 6<sup>e</sup> Rang et 11.67\$ (onze dollars et soixante sept cents) la tonne pour le projet du Rang de la Famine Sud est acceptée. Cette résolution est conditionnelle à l'acceptation de nos projets déposés au MAMROT.
- La Municipalité a régularisé certaines occupations qu'elle fait sur le territoire de la Municipalité avant le dépôt de la rénovation cadastrale.
- Autorisation donnée pour les achats du centre multigénération.
- La dérogation mineure pour le 1040, route Poliquin telle que recommandée par le Comité consultatif d'urbanisme est acceptée.
- Les questionnaires proposés par le comité de la famille et des aînés sont acceptés. Un budget est accordé pour les dépenses reliées à l'envoi du questionnaire.
- La Municipalité fait des invitations par appel d'offres pour la fourniture d'huile à chauffage pour la saison 2010-2011.
- Le remplacement de l'appareil HQ10 au coût de 1722.14\$, taxes incluses, pour le réseau d'assainissement selon l'offre de John Meunier est accepté.
- Suite à une lettre, la démarche afin de demander le déplacement de 2 poteaux sur le chemin du Lac-Algonquin sera faite auprès d'Hydro-Québec.
- Une inscription sera faite pour le colloque des directeurs municipaux qui se tiendra les 23 et 24 septembre 2010 à Montmagny.
- Une lettre de remerciement sera envoyée à M.Claude Carrier pour la maison qui a servi aux pratiques des pompiers lors de leur formation.
- D'autoriser l'inscription de deux pompiers au cours d'officier donnée par le CEGEP Beauce-Appalaches.
- D'aviser les contribuables et d'indiquer dans notre schéma que les visites de prévention des pompiers se feront aux 3 ans au lieu de 5 ans comme recommandé.
- D'autoriser le déplacement de tous nos pompiers et équipements pour la pratique qui aura lieu à Saint-Benjamin le 19 septembre 2010. D'aviser CAUCA que Saint-Louis et Sainte-Justine seront en attente.
- De faire effectuer la vérification du système d'alarme de la caserne.
- **À compter de ce jour le prix de location de la salle des loisirs est établie à 125\$ ménage et préparation inclus.**
- Monsieur Denis Bouchard sera le représentant de la municipalité et Madame Geneviève Roy, la remplaçante au comité intermunicipal en loisirs.

- D'autoriser 100\$ pour une commandite pour le rallye organisé par le comité des loisirs qui aura lieu le 10 octobre 2010.
- M. Bouchard va faire des démarches pour obtenir des prix pour remplacer les colonnes de son du terrain de balle.
- M. Maxime Vachon nous présentera dans la semaine qui suit un parcours définitif pour ouvrir les rues et routes à la circulation de VTT, et ainsi nous procéderons à faire un règlement d'ouverture de rues et routes pour la circulation des véhicules tout terrain dans certains chemins de la municipalité.
- Adoption du règlement 08-2010 décrétant l'ouverture d'une partie de la rue Roy entre la salle communautaire, le presbytère, l'église et le terrain de la commission scolaire et la caserne.

Avis de motion est par la présente donné qu'un règlement pour la circulation des VTT dans certains chemins de la municipalité.

- Une consultation publique par Médiaposte sera faite pour le nouveau trajet afin d'adopter un règlement pour la circulation des VTT.

Votre conseil : Par Hector Provençal, maire

### PENSÉE

« La vie est trop courte pour perdre votre temps à détester qui que ce soit. »



### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



#### **Heures de la bibliothèque**

Le mercredi, les heures d'ouverture sont toujours de 19h00 à 20h30.

Les nouveaux biens culturels sont arrivés depuis le 25 août.

Merci beaucoup de nous encourager!

Lisette C. Gagnon, responsable



### FERMIÈRES SAINTE-ROSE



**Rencontre mensuelle mardi le 14 septembre à 19h à la salle communautaire.**

Bienvenue à toutes!

Nicole Bizier, Présidente

Incription pour atelier de pointes folles au mois septembre.

Pour information Nicole Bizier.267-5491 ou Nicole Shink 625-7778

**REMERCIEMENT À TOUS LES BÉNÉVOLES QUI SE SONT CHARGÉS DE  
CONTACTER LES PERSONNES POUR RÉPONDRE AU**

**« *Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER* »**

*Une somme de 439.25\$ sera remise au Cercle de  
fermières de Sainte-Rose. Nicole Bizier (présidente)*

---

**La FADOQ , Secteur Etchemin invite tous ses membres à la Tournée Provinciale Santé-Prévention, jeudi, le 7 octobre 2010 , à la Salle Communautaire de St-Odilon, 111, rue de l'Hôtel de Ville à St-Odilon. Programme:9 h à 15 h 30 . 3 conférences sont à l'horaire et spectacle avec Jean Nichol. Coût: 15 \$ par personne incluant le spectacle et le dîner St-Hubert. Prix de présence.**

**Inscription: votre président de Club Gérard Roy (418) 267-5342 ou Jean-Luc (418) 267-5721. Réponse avant le 28 septembre 2010. Merci**

---

### **MESSAGE DE REMERCIEMENT**



“Un grand merci à tous ceux et celles qui se sont déplacés pour participer à la bénédiction de la Croix de Sainte-Rose Station, tout particulièrement à l'Abbé Arthur Bélanger. Un merci tout spécial aux artisans, notamment à Martin Audet qui a sculpté gratuitement la croix. Pour terminer, merci à toutes les personnes qui ont participé aux travaux pour retirer l'ancienne croix, puis remettre la nouvelle. Si vous avez la chance de venir admirer la croix, portez une attention particulière au coeur apposé

sur celle-ci qui à l'époque a été sculpté par Monsieur Maurice Vincent. Vous êtes les bienvenus pour venir vous y recueillir!

Charline Carrier

---

**Savez-vous que le GROUPE ALPHA DES ETCHEMINS offre gratuitement des ateliers de lecture, d'écriture et de calcul, adaptés au rythme et aux besoins des adultes qui en font la demande? Pour plus d'informations : (418) 625-2550.**

---



### **ALPHABÉTISATION**

Une belle chance d'apprendre, de découvrir, de s'affirmer, de s'informer et de rester en contact avec les gens...

Coût : **Gratuit**

**Pour obtenir de l'information ou vous inscrire à l'un de ces cours, veuillez contacter le Centre d'éducation des adultes de Beauceville, Sainte-Justine et de Saint-Prosper au 228-5541 poste 6280 ou 6260.**

Enseignante responsable : Lily Tanguay (383-3927)

---

## Groupe d'Entraide pour personnes en deuil

**Pour répondre au besoin de soutien suite à un décès, l'organisme NOUVEL ESSOR met sur pied un Groupe d'Entraide sur le deuil s'adressant à toute personne éprouvée par la mort, récente ou non, d'un être significatif.**

Nous nous inspirons de l'approche et de l'expérience de **Jean Monbourquette** et du groupe **Hibiscus** de la ville de Québec qui a une longue expérience en accompagnement pour personnes endeuillées.

Or, si vous en sentez le besoin, nous vous invitons à venir partager ce que vous vivez et rencontrer des personnes qui vont vous écouter, vous aider à comprendre ce que vous vivez et vous accueillir sans jugement. Vous réaliserez qu'un deuil est un processus normal de la vie.

**Le groupe se réunira le premier et le troisième lundi de chaque mois. Nous débuterons lundi le 4 octobre 2010 à 13 h 30, au local situé au 117 rue des Trembles à Lac-Etchemin.**

**Pour annoncer votre présence et/ou pour plus d'information  
Communiquez avec Clémence Veilleux, Nouvel Essor  
Tél. 418 625-9082 # 3**

---

## **GRUPE ESPÉRANCE ET CANCER**

Groupe d'entraide suivi de deuil

Vous vivez un deuil et vous cherchez un lieu pour partager vos émotions et vos sentiments. Le Groupe Espérance et Cancer offre une série de 8 rencontres pour les personnes endeuillées qui, suite au décès d'un être cher, désirent partager leur vécu, écouter les autres participants et cheminer dans le processus de deuil.

Date : mi-octobre 2010

Fréquence : à tous les 15 jours

Endroit : 999, 17<sup>e</sup> rue ouest, Saint-Georges

Horaire : 19h00 à 21h00

Pour inscription et information, communiquez avec Martine Poulin au (418) 227-1607

---

## *Vous êtes à la recherche d'un emploi?*

Notre prochain atelier débute le : **20 septembre 2010**

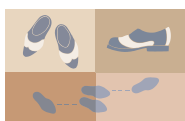
**Tous nos services sont offerts gratuitement.**

Le SAEMO (Service d'accroissement en employabilité de la main-d'œuvre) est un organisme d'aide aux chercheurs d'emploi de la région des Etchemins situé au :

**201, rue Claude Bilodeau, Lac-Etchemin G0R 1S0**

**Contactez Aline ou Roxanne, du lundi au jeudi : Tél. : (418) 625-3424**

---



**Viens prendre une marche!** Tous les lundis rejoins le Club de Marche, à l'église à 18h30. Trajets différents proposés et outils de motivation. Voilà une bonne façon de demeurer en forme et motivé! Info : Suzanne Baillargeon 267-4571.

**Tu as le goût de bouger? Viens faire du Work-out!** Début des cours mercredi le 8 septembre, de 19h à 20h à la salle communautaire. Session de 10 semaines. Coût 50\$ pour la session ou 6\$ par cours. Inscrivez-vous rapidement à Geneviève Roy 267-4299.

*Votre comité des loisirs est fier de vous offrir ces activités originales!*

---

## La Route des créateurs des Etchemins Des portes grandes ouvertes et une foule d'activités les 25 et 26 septembre 2010

Samedi et dimanche **25 et 26 septembre prochain**, la population est invitée à rencontrer les créateurs de la **Route des créateurs des Etchemins** dans le cadre des **Journées de la culture**. Dans une ambiance conviviale entre 9 et 17 heures, les créateurs en ateliers feront découvrir aux amateurs leur processus créatif et le fruit de leur travail. L'an dernier, 1225 visites ont été enregistrées. La **Route des créateurs des Etchemins** est un circuit de quatorze ateliers d'artistes et d'artisans. Cette année, son territoire sillonne les municipalités de Sainte-Sabine, Saint-Magloire, Sainte-Justine et Sainte-Rose.

Les participants de la troisième édition sont: **Paul Audet (tourneur sur bois)**, **Régis Audet (artisan chapelier)**, **Alexandre Boutin (artisan du bois)**, **Sylvain Boutin (ébéniste)**, **Stéphane Brûlé (artisan du bois)**, **Yann Farley (artiste multidisciplinaire)**, **Maryse Pouliot (Atelier-boutique Les Trésors de Maryse)**, **Gilles Tanguay (musicien)**, **Julie Nadeau et Gilbert Chabot (chantournage)**, **Guy Vincent (fabricant de batteries)** ainsi que les peintres **Pauline Rouleau, Lise Plante, Judith St-Hilaire et Normand Tanguay**.

Un dépliant présentant une carte du circuit et une description du travail des participants est disponible dans plusieurs lieux publics de la région et pour téléchargement sur les sites Internet des municipalités participantes et sur [www.tourismeetchemins.qc.ca](http://www.tourismeetchemins.qc.ca).

### Un cercle de partenaires solides

La Route des créateurs compte sur la présence de collaborateurs qui croient à l'importance d'un tel circuit culturel dans la région. Ainsi, le coordonnateur du projet, la **Caisse populaire Desjardins de Langevin**, s'entoure du **Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins**, de la **MRC des Etchemins**, du **Centre local de développement des Etchemins** et du **Magasin COOP** Sainte-Justine, pour mener à bien la réalisation de l'édition 2010-2011.

Pour obtenir plus d'information, composez **418 383-3084** ou écrivez à [routedescreateurs@live.ca](mailto:routedescreateurs@live.ca).

---

### AVIS IMPORTANT

#### Programme d'Amélioration de la Sécurité (PAS)

Venmar Ventilation inc. amorce volontairement ce Programme d'Amélioration de la Sécurité afin d'assurer une protection supplémentaire à certains modèles d'échangeurs d'air à récupération de chaleur fabriqués entre 1991 et 2001 et entre octobre 2006 et août 2007.

#### Est-ce votre appareil?

Afin de connaître tous les détails et pour savoir si votre appareil est concerné par le PAS, veuillez s.v.p. contacter Venmar. Afin de rendre votre appareil sécuritaire, un dispositif vous sera envoyé gratuitement.

Site Web [www.venmar.ca](http://www.venmar.ca)

Par téléphone 1-866-441-4645

Par courrier Product Recall Program Venmar Ventilation inc. 550, boulevard Lemire Drummondville, Qc. J2C 7W9



### *Avis à la population*

La direction du Centre de santé et de services sociaux des Etchemins (CSSSE) et l'équipe médicale désirent informer la population qui ne peut obtenir un rendez-vous avec le médecin de son choix qu'il est possible d'obtenir un rendez-vous avec un médecin résident, dans un délai variant de 2 à 4 semaines. Pour obtenir un rendez-vous, vous devez rejoindre la centrale des rendez-vous du CSSS des Etchemins de Lac-Etchemin en composant le 418 625-8000. Ces médecins résidents en médecine familiale travaillent sous la supervision directe d'un médecin d'expérience et ils possèdent toutes les compétences pour prendre en charge votre situation de santé.

Également, si vous croyez que votre situation exige de voir un médecin rapidement, vous pouvez vous présenter au service du sans rendez-vous médical dont les heures d'ouverture sont :

- lundi au vendredi : 8 h à 16 h 30
- samedi, dimanche, jours fériés : 8 h à 12 h

À ce moment, vous serez évalué, dès votre arrivée, par une infirmière selon l'échelle de triage et gravité (ETG) afin de déterminer votre niveau de priorité. La direction et l'équipe médicale du CSSS des Etchemins

---



## RÈGLEMENT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Informations concernant le règlement sur les animaux de compagnie en vigueur depuis le 9 août 2010.

Pour mettre en application son règlement sur les animaux, la municipalité a signé une entente avec la **SPA Beauce-Etchemin, c'est à ces derniers que vous devez transmettre une plainte au numéro 418-382-0003**. Si c'est la boîte vocale, vous laissez un message et ils vont vous rappeler. Prenez note de ce numéro.

### Voici les grandes lignes de notre règlement :

- L'immatriculation des chiens sur tout le territoire de la municipalité et des chats en périmètre urbain (village et station) est maintenant obligatoire. Le coût annuel de la licence est de 20\$ pour un chien et de 10\$ pour un chat. Un contrôleur de la SPA Beauce-Etchemin visitera toutes les résidences afin de faire un registre des animaux présents sur notre territoire.
- Un maximum de 2 chiens/2 chats à la même adresse est autorisé.
- Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être sous le contrôle de son gardien ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.
- Lorsqu'il est gardé sur un terrain, retenu par une chaîne attachée à un poteau métallique ou son équivalent, la longueur de la chaîne ne peut permettre au chien de s'approcher à moins de 2 mètres de l'une ou l'autre des limites de terrain (ceci inclut la voie publique).
- Si un chien ou un chat défèque sur une propriété publique ou privée autre que celle de son propriétaire, celui-ci devra enlever ou faire enlever les excréments immédiatement.
- Nul ne peut permettre, pour quelque raison, que son animal jappe, hurle ou miaule excessivement ou agisse de toute autre manière qui perturbe la tranquillité de toute personne, qui trouble la paix, ou constitue une nuisance pour une ou plusieurs personnes.
- Nul ne peut laisser errer un animal de compagnie, dont il a la propriété ou la garde, sur une propriété privée voisine ou une propriété publique.
- Nul ne peut se trouver sur une propriété publique ou privée, avec son chat ou son chien, sans avoir en sa possession les instruments nécessaires pour nettoyer la propriété des matières fécales que son animal pourrait y laisser.
- Des amendes sont prévues pour le non-respect des clauses du règlement.

Vous pouvez consulter le règlement complet aux endroits d'affichage ou sur notre site internet.

---

## ANNONCE PAYÉE



PRENDRE NOTE QU'À COMPTER DU **03 OCTOBRE 2010** LA STATION SERVICE SERA DORÉNAVANT FERMÉE LE DIMANCHE.  
MERCİ DE VOTRE COLLABORATION.

**PIERRE ET SONIA**